

Le Mans, le 9 novembre 2020

COMMUNIQUE

Pour la seconde fois, l'arrêt de la célébration publique de l'eucharistie nous éprouve. Le Conseil d'Etat a rejeté le recours adressé par le Président de la Conférence épiscopale et plusieurs associations. Bien sûr, nous sommes attristés de ne pouvoir nous rassembler. L'impossibilité de célébrer l'eucharistie ensemble et de recevoir le corps et le sang du Christ est une véritable épreuve pour nous tous. Nous avons besoin de célébrer ensemble et la liberté religieuse est un droit. Il nous faut cependant reconnaître que notre pays, comme le reste du monde, fait face à un danger réel. Nous ne pouvons pas nier que l'épidémie se propage et que le nombre de malades augmente. Nous sommes dans un dilemme compliqué entre nos droits légitimes et la lutte contre le virus et ses conséquences sanitaires, sociales et économiques. Ne rêvons pas d'être privilégiés quand nos concitoyens sont fortement éprouvés et connaissent aussi des privations de liberté.

Prions que le Seigneur nous accorde la sagesse qui résulte de la rencontre entre l'Amour et la Vérité. Que nous soit accordé de vivre ce temps dans une véritable union au Christ crucifié et ressuscité. Au-delà de la souffrance compréhensible, nous devons chercher ensemble ce que le Seigneur attend de nous en profondeur. Comment transformer ce temps en chemin de sainteté, à la suite de Jésus doux et humble de cœur ?

Le rassemblement dominical autour de l'eucharistie est pour nous central et vital. Mais si nous en sommes privés pour le moment, nous avons d'autres moyens de nous unir au Christ et de recevoir sa grâce et sa vie, d'autres moyens de vivre en communion avec les autres : par la lecture de la Parole de Dieu, les liturgies domestiques, la liturgie des heures, l'offrande de nos souffrances, mais surtout par le service et l'attention aux plus fragiles et aux plus démunis. Développons la créativité de la charité. Nous le savons, au terme de notre vie, nous serons jugés sur la charité concrète.

Je me permets de vous rappeler que nos églises sont ouvertes, que chacun de nous peut venir y prier et se recueillir. Il est aussi possible de recevoir le sacrement de la réconciliation. De plus, le diocèse propose des outils pour méditer et prier la Parole de Dieu.

Prions pour que nous entrions dans les intentions de Dieu, dans la conversion profonde qu'il attend de nous. Prions pour la fin de l'épidémie. Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu. Le disciple n'est pas au-dessus de son maître, il doit se contenter d'être comme son maître.

✠ Yves Le Saux
Evêque du Mans